



COMMUNIQUE DE PRESSE n° 88/23

Luxembourg, le 5 juin 2023

Audience solennelle du Tribunal

Prise de fonctions de M. Vittorio Di Bucci, nouveau greffier du Tribunal

M. Vittorio Di Bucci a été nommé greffier du Tribunal de l'Union européenne par les juges du Tribunal pour un mandat de six ans, du 5 juin 2023 au 4 juin 2029.

Troisième greffier du Tribunal depuis la création de cette juridiction en 1989, M. Di Bucci succède à M. Hans Jung (10 octobre 1989 au 6 octobre 2005) et à M. Emmanuel Coulon (6 octobre 2005 au 30 avril 2023).

Le Tribunal tiendra aujourd'hui à 18 heures une audience solennelle au cours de laquelle M. Di Bucci prêtera serment, prenant ainsi ses fonctions comme greffier du Tribunal.

Vous pouvez suivre la retransmission en direct de l'audience via le lien suivant :

https://curia.europa.eu/jcms/jcms/p1_3986683/

Né en 1963 à Asti (Italie), M. Di Bucci entreprend des études de droit à l'Università degli Studi di Torino (université de Turin, Italie), où il obtient une maîtrise de droit en 1986. Il poursuit ses études à l'université de Nancy II (France) et y obtient, en 1988, un diplôme d'études approfondies en droit communautaire.

En 1987, M. Di Bucci entre au service de la Cour de justice en tant que juriste linguiste à l'unité de traduction italienne. En 1988, il est recruté par M. le juge G. Federico Mancini en qualité de référendaire au sein de son cabinet, fonction qu'il occupe jusqu'en 1991. Il sera de nouveau référendaire auprès du juge Mancini entre 1994 et 2000.

Entre 1991 et 1994, M. Di Bucci fait partie de l'équipe « Transports, environnement, consommateurs » du service juridique de la Commission européenne, institution qu'il rejoint de nouveau en 2000 en tant que membre de l'équipe « Aides d'État et antidumping » de son service juridique. Entre 2007 et 2010, il est membre, puis conseiller juridique de l'équipe « Concurrence ». En 2010, il est nommé conseiller juridique principal de l'équipe « Aides d'État et antidumping » et occupe la même fonction dans l'équipe « Droit des affaires » de 2014 à 2023.

Il est l'auteur de publications en droit de l'Union, en particulier sur les procédures devant les juridictions de l'Union, les aides d'État et le droit de l'Union bancaire.

Document non officiel à l'usage des médias, qui n'engage pas le Tribunal.

Contact presse : Amanda Nouvel ☎ (+352) 4303 2524.

Restez connectés !

